



# L'En'robé

**Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n°216**

L'Observatoire des Métiers des Professions Libérales vient de nous remettre une étude intitulée « baromètre emploi formation » - 2020. Les chiffres sont de 2018. Il y a 11 180 cabinets dans la branche.

Trois régions regroupent une bonne partie d'entreprises employeuses : Ile-de-France (31,7%), Auvergne Rhône-Alpes (12,1%) et Provence Alpes-Côte d'Azur (10,8%). Si depuis 2008, le nombre d'entreprises augmente, à partir de 2015 la tendance s'inverse. Ce sont des entreprises de très petites tailles. 72,5% comptent de un à deux salarié.e.s, 19,1% de 3 à 5 et 5% de 6 à 9.

Depuis 2008, la tendance pour des entreprises de très petites tailles s'accélère. Le nombre moyen de salarié.e.s par entreprise est de 3,7 salarié.e.s. De 2009 à 2015, on enregistre une progression des effectifs à 49 859 salarié.e.s.

A partir de 2016, la tendance s'inverse. En 2018, la profession compte 40790 salarié.e.s. 65% des salarié.e.s travaillent dans les TPE. Les emplois dans la branche sont majoritairement féminins (82,3%). Ce taux de féminisation tend à diminuer dans la branche.

Le Contrat à Durée Indéterminée est majoritaire dans la branche : 81,4% chez les femmes et 60,2% chez les hommes. Le taux d'employés est de 62%, de professions intermédiaires 9% et de cadres 27,7%. 66,9% des femmes sont des employées et 22,9% des cadres. Chez les hommes, 50,1% sont des cadres et 39,6% des employés.

Le taux de Contrats à Durée Indéterminée est de 77,6%. Les Contrats à Durée Déterminée se trouvent plus souvent chez les hommes et chez les jeunes.

Plus de deux tiers des salarié.e.s travaillent à temps complet. Mais on note une progression du temps partiel avec une masculinisation de celui-ci. Il concerne plus d'un tiers des plus de 50 ans.

La proportion des salarié.e.s âgé.e.s de moins de 35 ans est importante (41%), mais les salarié.e.s âgé.e.s de 50 ans et plus représentent plus du quart des actifs (26,3%). Les moins de 35 ans voient leur poids relatif s'accroître de 4,3 points alors que le poids des seniors s'accroît (+7,7 points).

Le turnover annuel est de 24,5%. C'est au sein des salarié.e.s âgé.e.s de moins de 35 ans que ce taux de rotation est plus important (58,5%). Il est lié à la proportion de stagiaires.